



# MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Influenza aviaire : un élevage de canards infecté dans le département des Landes

Paris, le 08 décembre 2020

Le laboratoire national de référence de l'ANSES a confirmé ce jour l'infection par le virus H5N8 d'un élevage de 6000 canards sur la commune de Benesse-Maremne (Landes), dans lequel une forte mortalité a été constatée le 5 décembre. Il s'agit du premier élevage avicole atteint par la maladie depuis son apparition dans des animaleries mi-novembre. Ce virus H5N8, non transmissible à l'Homme, circule activement dans la faune sauvage en Europe par l'intermédiaire des oiseaux migrateurs.

De manière préventive, à la lumière des premiers résultats d'analyse obtenus par le laboratoire départemental des Landes, la Préfecture a ordonné dès le 6 décembre l'euthanasie de l'ensemble des canards de l'exploitation. La zone de contrôle temporaire mise en place autour de l'élevage a cédé la place le 7 décembre à une zone de protection (3 kms autour du foyer) et à une zone de surveillance (10 kms), conformément à la réglementation. Afin de maîtriser le risque de diffusion du virus, les mouvements de volailles sont interdits dans ces zones où des mesures sanitaires strictes doivent être observées.

Les mesures de biosécurité à respecter sont consultables à cette adresse :  
<https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-les-mesures-de-biosecurite-pour-les-operateurs-professionnels>

Par ailleurs, en ce qui concerne la faune sauvage, une oie bernache en Loire-Atlantique et trois cygnes en Meurthe-et-Moselle découverts morts en fin de semaine dernière viennent d'être confirmés atteints par le même virus H5N8. Des zones de contrôle temporaire ont été mises en place dès samedi autour des lieux de découverte des oiseaux.

Pour rappel, l'influenza aviaire n'est pas transmissible à l'Homme par la consommation de viande de volailles, œufs, foie gras et plus généralement de tout produit alimentaire.

## Contacts presse

**Service de presse de Julien Denormandie**  
Tél : 01 49 55 59 74  
[cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)

**Service de presse du ministère**  
Tél : 01 49 55 60 11  
[ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

Ministère de l'Agriculture  
et de l'Alimentation  
Hôtel de Villeroy  
78 bis rue de Varenne  
75007 Paris  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)  
[www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)  
@Agri\_Gouv